



# Bulletin municipal

## Municipalité de Lac-du-Cerf



Numéro 12- Janvier 2010

**Nouvelles en bref**

### Administration

#### Séances ordinaires du conseil Année 2010

Lundi	08 février	19 h
Lundi	08 mars	19 h
Lundi	12 avril	19 h
Lundi	10 mai	19 h
Lundi	14 juin	19 h
Lundi	12 juillet	19 h
Lundi	09 août	19 h
Lundi	13 septembre	19 h
<b>Mardi</b>	12 octobre	19 h
Lundi	08 novembre	19 h
Lundi	13 décembre	19 h

#### Tarif pour abonnement aux procès-verbaux

Le tarif pour l'abonnement aux procès-verbaux est de 38 \$ pour l'année 2010.

#### Aide humanitaire - Séisme Haïti

Lors de la séance du 18 janvier 2010, le Conseil municipal a fait un don de 100 \$ à la Croix-Rouge pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti.

**Le Conseil municipal invite la population à participer à la collecte de fonds d'organismes humanitaires pour venir en aide au peuple haïtien.**

### Culture



#### Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est ouverte aux jours et heures suivants :

Jours : Lundi et Jeudi  
Heures : 18 h à 19 h 30

### Sécurité publique

NOTRE-DAME DE PONTMAIN



#### Service de Sécurité Incendie N-D de Pontmain/Lac-du-Cerf

LAC DU CERF

Si vous avez des suggestions ou des commentaires sur cette chronique sécurité incendie, vous pouvez le faire par courriel à : [incendie@munpontmain.qc.ca](mailto:incendie@munpontmain.qc.ca) ou par téléphone à : [819 660-2470](tel:819-660-2470).

#### Prévention détente santé

Le service de sécurité incendie sera présent à l'activité détente santé du 13 avril prochain à la salle communautaire de Lac-du-Cerf. Si vous avez un sujet en particulier dont vous voudriez entendre parler, veuillez m'en faire part dès que possible afin de pouvoir préparer une présentation pertinente.

#### Bilan 2009

L'année 2009 étant terminée, le temps est au bilan. Du côté de la protection incendie, l'année a été un peu plus calme que la moyenne au niveau du nombre d'appels reçus. En effet, nous avons reçu 11 appels 911, comparativement à une moyenne de 17, au cours des trois années précédentes.

Cependant, l'augmentation des heures de formation (incluant la formation des officiers) et un incendie majeur au début 2009 ont fait augmenter le nombre d'heures d'interventions.

Concernant l'année qui débute, le processus formation continue se poursuivra, afin de continuer d'améliorer nos techniques de travail. La prévention résidentielle fera aussi partie de nos priorités, de même que la mise en place de plans d'interventions spécifiques pour les bâtiments classés comme étant des risques élevés et très élevés. Nous débuterons aussi la mise en place de diverses mesures visant à faciliter l'alimentation en eau en toute saison, et ce, sur l'ensemble du territoire.

### Prévention

En cette période hivernale, le SSI N-D de Pontmain/Lac-du-Cerf et le ministère de la Sécurité publique vous invitent à reconnaître les pièges qui peuvent nuire à l'évacuation rapide de votre résidence en cas d'incendie. Parce que nous avons votre sécurité à cœur, nous tenons à vous rappeler les quelques conseils suivants :

- Assurez-vous que toutes vos sorties sont toujours bien déneigées. Rappelez-vous qu'en cas d'incendie, vous ne pourrez peut-être pas utiliser votre sortie principale.
- Gardez toujours les sorties, les portes et les fenêtres libres de tout obstacle.
- Vérifiez régulièrement les fenêtres de votre demeure et gardez-les en bon état afin de pouvoir les ouvrir en tout temps, peu importe la saison.
- Prenez l'habitude de ranger bottes, souliers, sacs d'école, etc. afin de laisser les corridors, les escaliers et les sorties libres pour éviter les chutes et les blessures, advenant une évacuation.
- Mais surtout, installez, si ce n'est déjà fait, des avertisseurs de fumée et des avertisseurs de monoxyde de carbone dans votre résidence. Vérifiez régulièrement s'ils fonctionnent bien.  
**Ces appareils pourraient vous sauver la vie et celle de ceux que vous aimez.**

Robert Leclair  
Directeur du SSI

---

### **Coordonnateur des mesures d'urgence**

Monsieur Robert Leclair a été nommé coordonnateur des mesures d'urgence pour la municipalité de Lac-du-Cerf.

Une section sera ajoutée à l'entente intermunicipale de Notre-Dame-de-Pontmain et Lac-du-Cerf voulant que les deux municipalités se partagent les services d'un coordonnateur des mesures d'urgence, pour un maximum de six (6) heures par semaine et que les frais inhérents à cette fonction soient partagés en parts égales ( 50 % - 50 %).

---

### **Remerciements à monsieur Larry Boismenu**

Le Conseil municipal et les employés municipaux remercient très sincèrement monsieur Larry Boismenu pour l'excellent travail qu'il a accompli à titre de coordonnateur des mesures d'urgence pour la Municipalité de Lac-du-Cerf et tiennent à lui souhaiter du succès dans ses nouveaux projets.

---

### **Nomination de monsieur Bernard Énard au Comité consultatif d'urbanisme**

Monsieur Bernard Énard a été nommé directeur au Comité consultatif d'urbanisme suite à la démission de madame Régina Rooney.

Le conseil municipal, le comité consultatif d'urbanisme et les employés municipaux lui souhaitent la bienvenue.

---

### **Remerciements à madame Régina Rooney**

Le Conseil municipal, le Comité consultatif d'urbanisme et les employés municipaux remercient très sincèrement madame Régina Rooney pour l'excellent travail qu'elle a accompli durant toutes ces années au sein du comité consultatif d'urbanisme et tiennent à lui souhaiter une vraie retraite bien méritée et du succès dans ses nouveaux projets.

---

### **Voirie municipale**

### **Demande au Député de Labelle pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

Le Conseil municipal demande au député de Labelle, Monsieur Sylvain Pagé, de recommander à la Ministre des Transports, une aide financière de 58 484 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal afin d'améliorer son réseau local adéquatement et le rendre plus sécuritaire.

La demande présentée concerne les chemins : Boismenu, Lévis-Boismenu et Domaine-des-Deux-Lacs.

---

## Hygiène du milieu

### Règlement numéro 36 décrétant les coûts de construction de nouveaux bureaux administratifs ainsi qu'une aire de stationnement et un emprunt de 455 000 \$ à cet effet

Le Conseil municipal a entériné le Règlement # 36 de la *Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre* décrétant les coûts pour la construction de nouveaux bureaux administratifs ainsi qu'une aire de stationnement et un emprunt pour ces travaux de 455 000 \$ à cet effet.

## Urbanisme

### Vidange des fosses septiques

Nous vous rappelons que la vidange des fosses septiques doit être effectuée comme suit :

Tous les 2 ans pour une résidence utilisée à longueur d'année et tous les 4 ans pour une résidence utilisée de façon saisonnière.

Il est maintenant **obligatoire** de faire parvenir au service d'urbanisme une preuve que vous avez fait vidanger votre fosse septique.

## Loisirs

### Patinage libre ( sans hockey et rondelle)

Le Conseil municipal a établi une plage horaire pour le patinage libre à la patinoire (sans hockey et rondelle) :

**TOUS LES SAMEDIS ET LES DIMANCHES  
de 13 h à 15 h**

**Demande est faite à tous les usagers de la patinoire de respecter cette plage horaire de PATINAGE LIBRE SANS HOCKEY ET RONDELLE .**

Merci!

## Aire de glissage au terrain de jeux Raymond Charbonneau

Une aire de glissage a été aménagée au terrain de jeux Raymond Charbonneau (bout de la patinoire).

Nous demandons aux usagers de glisser à cet endroit.

**Il est strictement interdit de glisser dans la réserve de sable pour l'entretien des chemins municipaux.**

Merci!

## Lacs et environnement

### Prélèvement de produits sexuels de doré jaune dans le ruisseau Flood – Année 2010

Comme par les années passées, le Conseil municipal a autorisé la Station piscicole Trois-Lacs à prélever des produits sexuels de doré jaune dans le ruisseau Flood, et ce, conditionnellement à ce qui suit :

- le prélèvement maximum d'œufs de dorés jaunes fertilisés ne pourra dépasser 1,5 million, tout œuf fertilisé additionnel devant être remis dans la frayère;
- la Station piscicole Trois-Lacs, en contrepartie de cette capture, devra remettre à l'Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf quiensemence le Grand lac du Cerf, à une date déterminée par celle-ci, une quantité équivalente à 0,2 % d'œufs prélevés sous la forme de fretin de 4 à 5 cm et aviser la Municipalité de Lac-du-Cerf à cet effet;
- la Station piscicole Trois-Lacs devra remettre à la Municipalité de Lac-du-Cerf et à l'Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf, dans le mois suivant la date du prélèvement, un bref rapport décrivant la qualité de la frayère;
- l'autorisation du prélèvement ne pourra être renouvelée pour la saison de frai 2011 et par la suite, sans une évaluation satisfaisante par la Municipalité de Lac-du-Cerf et par l'Association Chasse et pêche de Lac-du-Cerf des résultats obtenus;
- la Station piscicole Trois-Lacs devra obtenir tous les permis auprès des autorités compétentes.

**Règlement numéro 274-2010 relatif à la construction, à la cession et à la municipalisation des rues publiques ou privées et remplaçant les règlements 144-93 et 270-2009**

Lors de la séance ordinaire du 18 janvier 2010, le Conseil municipal a adopté le Règlement numéro 274-2010 relatif à la construction, à la cession et à la municipalisation des rues publiques ou privées et remplaçant les règlements 144-93 et 270-2009.

Le Règlement numéro 274-2010 est disponible pour consultation au bureau municipal, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, du lundi au vendredi, de 13 h à 16 h et sur le site web [www.lac-du-cerf.info](http://www.lac-du-cerf.info)



**Clinique médicale  
2010**

19 janvier	03 août
16 février	31 août
16 mars	28 septembre
13 avril	26 octobre
11 mai	23 novembre
08 juin	21 décembre
06 juillet	

## Votre santé vous préoccupe?

**Pour une qualité de vie... des services à votre portée**

Des personnes ressources seront là pour vous :

**Le Dr Michel Massé et une équipe du CLSC.**

Différents sujets seront discutés :

- Soins à domicile;
- Zona;
- Alzheimer;
- incontinence urinaire;

ou toutes autres questions concernant vos besoins en matière de santé.

**C'EST UN RENDEZ-VOUS POUR TOUT LE MONDE**

**Lieu : Salle des Chevaliers de  
Notre-Dame-du-Laus**

**Date : le jeudi 25 février 2010**

**Heure : 13 h ( 1 h p. m.)**

Une invitation des Abeilles Actives de Notre-Dame-du-Laus

Jeannine Constantineau, présidente